NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/3119
21 octobre 1953
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE LE 21 OCTOBRE 1953 AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LES REPRESENTANTS DE L'ARABIE SAOUDITE, DE L'EGYPTE, DE L'IRAK, DU LIBAN, DE LA SYRIE ET DU YEMEN

Au nom des six Etats arabes Membres des Nations Unies - Arabie saoudite, Egypte, Irak, Liban, Syrie et Yemen - les soussignés ont l'honneur de demander l'inscription à l'ordre du jour du Conseil de sécurité de la question suivante :

"Agression commise par les forces armées d'Israël contre la Jordanie les 14 et 15 octobre 1953 à Qubaya, Shuqba et Budrus, en violation des dispositions des paragraphes 2 et 3 de l'article III de la Convention d'armistice général entre le Royaume hachémite de Jordanie et Israël, agression qui a entraîné de graves dommages matériels et la mort d'au moins 66 innocentes victimes".

(signé)
Galal Eddine Abdelrazek

Représentant permanent de l'Egypte auprès des Nations Unies

(signé)
Abdullah Bakr

Ministre des affaires étrangères
Président de la délégation de l'Irak
à la huitième session ordinaire de l'Assemblée générale

(signé)
Charles Malik

Président de la délégation du Liban à la huitième session ordinaire de l'Assemblée générale et Représentant du Liban au Conseil de sécurité

(signé)
Aouney W. Dejany

pour le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès des Nations Unies

(signé)
Rafik Asha

Représentant permanent de la Syrie auprès des Nations Unies

(signé)
A. Aboutaleb

Représentant permanent du Yemen auprès des Nations Unies